



# LES MINES ET L'AVENTURE DU FER, METIERS ET TRAVAIL DU FER



Découverte, santé, passion...

## EVOLUTION DU TRAVAIL DU FER

Du 6<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, la sidérurgie artisanale, puis industrielle a mis à profit l'énergie hydraulique, puis l'électricité. Le statut des travailleurs a passé du monde féodal au monde industriel sans que les conditions de travail ne changent fondamentalement. Les ouvriers étaient engagés temporairement et devaient, souvent, garder une activité agricole accessoire.

Avant la fin du Moyen Age, on ne connaît rien des ouvriers du fer. Les rares textes de cette époque parlent de certaines activités, dîmes et emplacements. L'archéologie surtout donne des informations sur sa fabrication.

Les connaissances pour transformer puis travailler le minerai en fer, sont apportées par des gens venus d'ailleurs. Les habitants du lieu apprendront et reprendront la tâche. Les premières équipes comprennent bûcherons, charbonniers, mineurs et forgerons.

Les couvents jouent un rôle important dans le développement de l'industrie du fer.

Moutier-Grandval s'implante d'ailleurs entre deux foyers sidérurgiques importants, **Develier** et **Corcelles**.

A l'époque des hauts fourneaux, fin 15<sup>e</sup>, début 16<sup>e</sup> siècle, le Prince-Evêque accorde le droit de disposer des mines de fer et donc d'utiliser le bois des forêts et la force hydraulique pour transformer le minerai.

L'Evêque **Blarer de Wartensee** met en place une nouvelle administration. Elle est dirigée par le **bailli des mines** qui émane toujours de la noblesse, mais qui n'a aucune expérience de la métallurgie. Après 1663, les responsables ne sont plus choisis pour leur titre de noblesse mais

pour leurs connaissances et expériences. Ils sont appelés **directeur des forges**.

La rétribution du maître de chaque service comprend l'entretien des machines, le paiement du charbon et du minerai de même que les salaires qu'il versera à certains de ses ouvriers. En plus d'un fixe, il est payé en fonction de la production. Les salaires ne varient que peu au cours des années. Un directeur le confirme en 1731: *depuis 130 ans le salaire des forgerons était resté le même.*

Les ouvriers des forges sont pratiquement tous des habitants de la région, qui en plus de leur travail, ont une petite activité agricole.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

Les usines n'emploient qu'un petit nombre de personnes, seuls les maîtres fondeurs, affineurs, martineurs sont occupés à plein temps. Les autres, mineurs, charbonniers, sont occupés selon les besoins. Les ouvriers peuvent être renvoyés sans autre, une ordonnance de 1771 ordonne au directeur de congédier les mineurs, forgerons et autres employés qui se trouveront

être superflus au roulement actuel des usines de Courrendlin et Undervelier.

Dès 1790, durant l'occupation française, les usines sont achetées d'abord par des spéculateurs, puis par des industriels entreprenants qui développent la production, profitant des débouchés sur la France.

Après la réunion à la Suisse, les usines ont besoin de nouveaux capitaux et ce sont des industriels bâlois qui investissent.

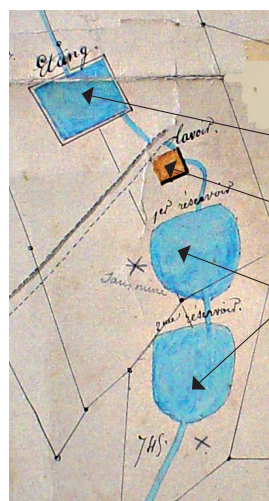
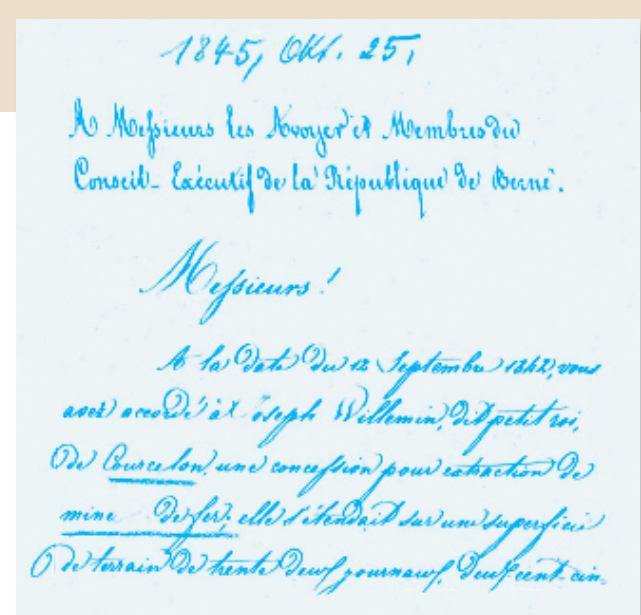
En 1830 la Société von Roll reprend l'ensemble de la production.

### Exigences morales à l'embauche des ouvriers donnant droit à exploiter une mine

Ils feront office de bons chrétiens sans faire aucun scandale en notre religion. Ils ne s'enivreront, ne blasphèmeront le nom de Dieu, ni aussi ne feront noise ni débat en cette seigneurie. Ne prendront à autrui aucunes choses, soit fruits d'arbres, curtilaiges, ni autre chose. Ne doivent aussi en leur maison, ni porter avec eux par pays, aucunes arbalètes, arquebuses ni pistolets. De même ne chasseront venaisons et ne pêcheront aux poissons. De même ne couperont que le bois indiqué par la Seigneurie. Ce texte provient des archives du chapitre de St-Ursanne, 16<sup>e</sup> siècle environ.

## JOSEPH VILLEMEN DE COURCELON

Joseph Villemén, un journalier, réussit à faire l'acquisition de quelques parcelles à La Fortaine. Il se met à y creuser des puits et des galeries, aménage un lavoir et fait à ses frais un chemin d'accès. Mais la concession tarde à venir car les Sociétés de Forges font opposition. De plus, il lui est interdit de vendre son minerai à d'autres qu'à ces Sociétés. En 1844 la faillite est prononcée et la concession remise à La compagnie des Forges de Bellefontaine et dépendances. Joseph Villemén prétendait donner du travail à 30 ouvriers.



Plan de l'exploitation de la Fortaine, de haut en bas :  
• la réserve d'eau  
• le lavoir  
• les deux bassins de décantation pour séparer l'eau de l'argile rouge

La Fortaine se trouve à la limite des communes de Courroux et Vicques.

Les plans du 19<sup>e</sup> montrent les lieux d'exploitation et signale le propriétaire, la compagnie de Bellefontaine qui a repris la concession de Joseph Villemén.

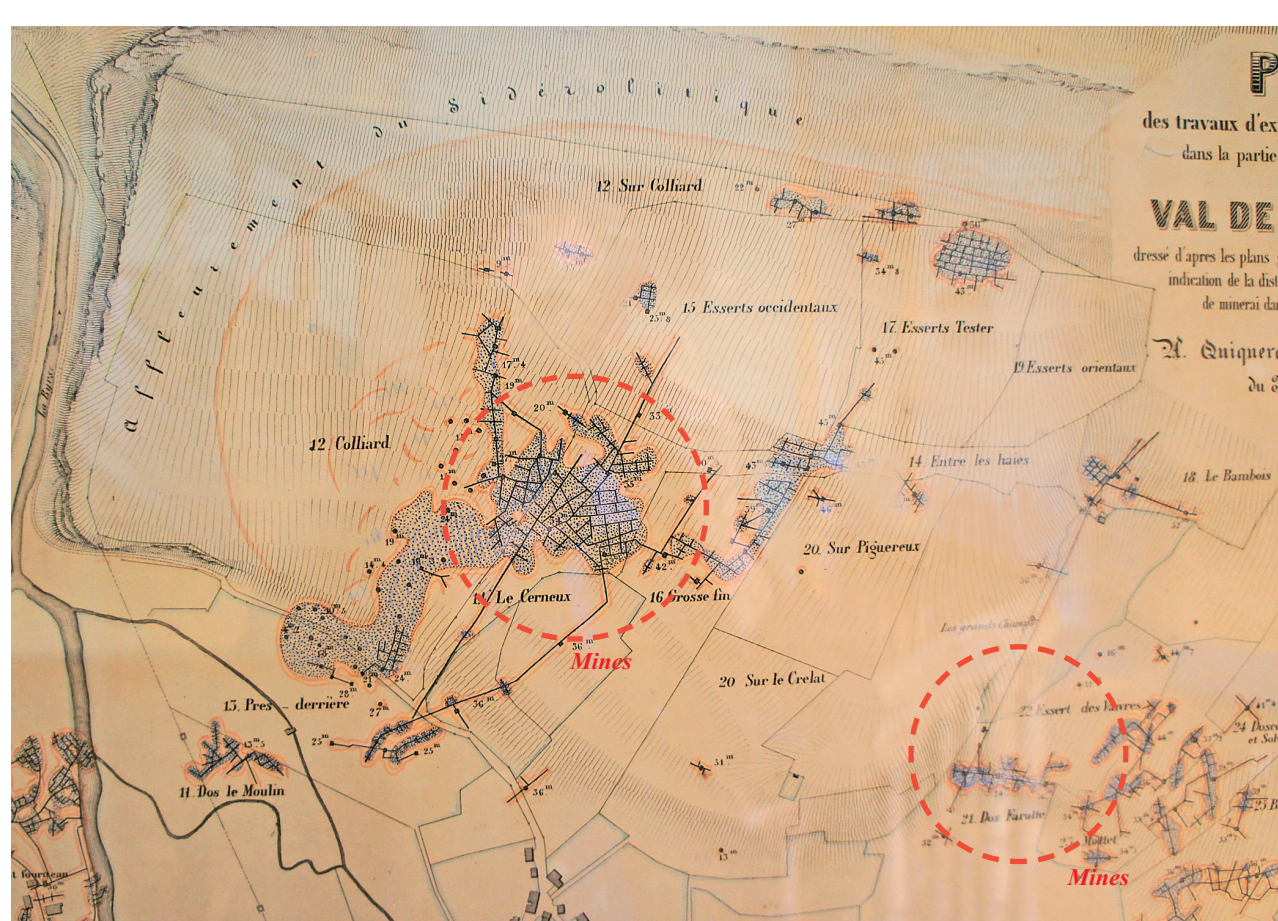
## LES MINES DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

Le 19<sup>e</sup> siècle est une période de grande activité sidérurgique dans la vallée de Delémont. Dès 1840, le canton de Berne restreint les pouvoirs des grandes sociétés et attribue des concessions de mines à des particuliers principalement sur les communes de Courroux-Courcelon et Delémont. Cependant le Colliard à Courroux reste réservé aux Sociétés de Forges.

L'extraction du minerai est très coûteuse et s'avère difficile. En 1854 déjà, de nombreuses concessions sont cédées par les entrepreneurs aux Sociétés de Forges.

Celles-ci cherchent à récupérer tous les droits de prospection.

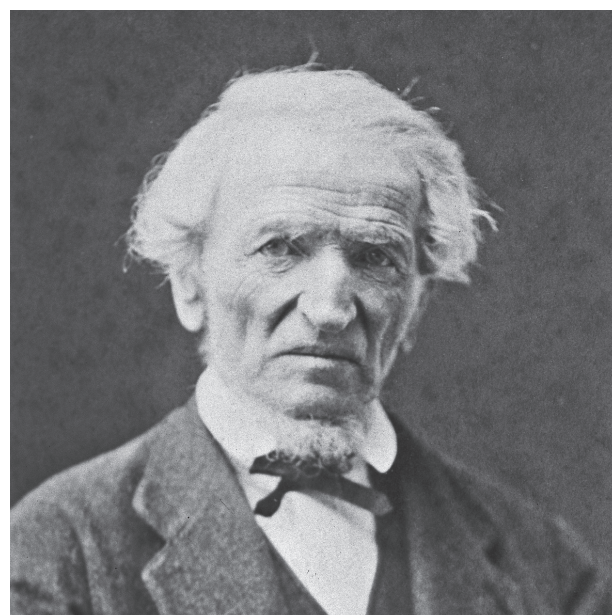
La compagnie Von Roll achètera en 1885 l'ensemble des sociétés et deviendra l'unique entrepreneur sidérurgique de la vallée de Delémont avec deux sites principaux, les **Rondez** et **Choindez**.



## AUGUSTE QUIQUEREZ

Ingénieur de formation, connu principalement comme historien et homme politique, Quiquerez a joué un rôle important dans l'exploitation des mines de fer du Jura dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Après 1847, il est nommé ingénieur des mines et travaille sous le contrôle de la direction des Finances du canton de Berne. Il a pour tâche d'évaluer les réserves de minerai de fer. Entre 1854 et 1863 il écrit des rapports qui donnent un aperçu complet des travaux effectués sur l'ensemble du Jura, avec un essai de prévision des réserves disponibles.



Ses tâches essentielles sont la compréhension de la géologie du terrain, la visite des galeries des mines pour la surveillance et l'établissement en collaboration avec les maîtres mineurs de plans détaillés. On recense près de 300 plans établis de sa main.

Ses travaux et publications sur le travail du fer au Moyen Age et sur l'histoire de la sidérurgie sous le règne des Princes-Evêques de Bâle furent tout à fait novateurs et restent une référence incontournable jusqu'à nos jours.

Il a habité le domaine de **Bellerive**, sous le Vorbourg et restauré le **château de Soyhières** où il aimait se retirer pour écrire.

### RÉSUMÉ

Les ouvriers du fer voient leur travail évoluer avec l'énergie hydraulique, puis avec l'électricité. Leur statut demeure précaire, le travail est temporaire et ils ont souvent besoin de garder une petite activité agricole.

Au début de l'industrie du fer, des gens de l'extérieur apportent les connaissances nécessaires. Les ouvriers travaillent en équipes : bûcherons, charbonniers, mineurs et forgerons.

Les couvents jouent un rôle important dans le développement de l'industrie et de l'artisanat du fer.

Après la révolution française, les droits régaliens des Princes-Evêques passent à l'Etat de Berne qui accorde des concessions de mines. Petit à petit, ces droits sont rachetés par des sociétés de forges, choisies par Von Roll qui développe deux sites, Choindez et Les Rondez.

### KURZFASSUNG

Die Tätigkeit der Eisenarbeiter entwickelt sich mit Hilfe der Wasserenergie, und später mit der Elektrizität. Jedoch bleiben deren Konditionen prekär, die Arbeit ist temporär und sie müssen oft eine kleine Landwirtschaftliche Aktivität bewahren.

Zu Beginn der Eisenindustrie bringen ausserstehende Personen die notwendigen Kenntnisse mit. Hier ist Gruppenarbeit angesagt: Holzfäller, Köhler, Minenarbeiter und Schmiede arbeiten eng zusammen.

Die Klöster spielen eine wichtige Rolle in der Entwicklung der Eisenindustrie und des Eisenhandwerks.

Nach der französischen Revolution werden die hoheitlichen Rechte der Fürstbischöfe dem Berner Staat überreicht, welcher Minenkonzessionen bewilligt. Nach und nach werden diese Rechte von Eisenwerk-Gesellschaften abgekauft, und schliesslich von der Firma Von Roll, die zwei Produktionsstätten entwickelt, Choindez und Les Rondez.

### RAICCOÛTCHI (patois jurassien)

Les ôvriés di fie voÿant loute traivaïye tchaidgie aivô lai foûche motrice de l'âve, peus aivô l'électricité. Ès n' rôlant p' chu l'ôûe, le traivaïye n' ât p' régulier èt bin svent èls aint fâte de vârdâie in p'têt train de païysain.

À c'menç'ment d' l'industrie di fie, des dgens v'nis d'âtres yûes aïppôchant le saivô qu' è fât. Les ôvriés traivaïyant en êtchipes : copous, tchairbonnies, mineurs, maïrtchâs ou foërdgerons.

Les covents djûant in împôchtaint rôle dains l'aïvaince de l'industrie èt di traivaïye di fie.

Aïprès lai fraïnçaise Révôluchion, les « régaliens » drêts des Princes-êvêtches péssant en l'état de Berne qu'aiccoëdge des conczessions de mines. P'têt è p'têt, ces drêts sont raïtch'tès pai des societês de foërdges peus pai Von Roll que bousse en dvaint dous yûes, Tchoindez èt Les Rondez.

Trad. D. Frund

Renseignements, programme des activités, sources des documents voir : [www.valterbi.org](http://www.valterbi.org)  
Merci de nous envoyer votre avis ou des informations, des témoignages : [provalterbi@provalterbi.org](mailto:provalterbi@provalterbi.org)



Panneau réalisé avec le soutien de :



Recherches et conception :  
groupe des Guides Val Terbi Rando / pro Val Terbi  
Graphisme : bbr-artcom.ch, Alex Jobin, Courroux  
Impression : Serideco, Romain Lachat, Delémont et Courroux  
Serrurerie : Respinguet Seuret Sàrl, Courchapoix